

L'avis public à la concurrence du présent marché a fait l'objet d'une publication le 30/03/2026 sur www.xmarches.fr sous la référence 2026-19CC

Pouvoir adjudicateur :

CCAS de la Ville d'Epernay

7 bis avenue de champagne 51200 ÉPERNAY

marches.publics@ville-epernay.fr

Profil d'acheteur : <https://www.xmarches.fr>

Nature : Commune

Activité principale : Services généraux des administrations publiques

Objet du marché :

Intitulé : 2026-19CC TRAVAUX DE CLIMATISATION - CRECHE THIERCELIN - Lot 1 :

Objet de la délégation : Les prestations sont divisées en 2 tranches :

Tranche ferme: Travaux de climatisation des locaux situés au rez-de-chaussée – aile droite

Tranche optionnelle 1: Travaux de climatisation des locaux situés à l'étage.

En cas de recouvrement des tranches dans le temps, la durée globale minimum prévue pour l'exécution de l'ensemble des prestations est de :

- 3 semaines en 2026

- 3 semaines en 2027

Type de marché : Travaux

Nomenclature (CPV) : 45331220-4 - Travaux d'installation de matériel de climatisation.

Lieu d'exécution : 51200 ÉPERNAY

Critères d'attribution :

Prix des prestations 40 %

Valeur technique 50 %

Performances en matière de protection de l'environnement 10 %

Procédure :

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Attribution du marché :

Nombre d'offres reçues : 6

Date d'attribution : 05/06/2026

Montant final HT : 62 272 €

Opérateur économique attributaire :

M REFRIGERATION EG REFRIGERATION

RUE DE CHAMPAGNE - 51190 BLANCS-COTEAUX

France

Mail : agence@m-refrigeration.fr

Renseignements complémentaires :

Renseignements pouvant être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne

25, rue du Lycée
51036 Châlons-en-Champagne
Téléphone : 0326668687
Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne
25, rue du Lycée
51036 Châlons-en-Champagne
Téléphone : 0326668687

Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr

Introduction des recours :

Délais de recours précontractuel : possibilité de l'introduire entre le début de la procédure de passation et la signature du marché et dans les quelques jours suivant la date de notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ;

Délai applicable en cas de demande d'annulation d'un acte détachable du contrat : 2 mois à compter de la publication, de l'affichage ou de la notification de l'acte attaqué (articles L 521-1 et R 421-1 du Code de justice administrative) ;

Délai applicable pour un candidat non retenu en cas de demande d'annulation du marché lui-même : 2 mois à compter de la publication ou de l'affichage de l'avis de signature de ce marché

Consultation du contrat :

Service auprès duquel la convention peut être obtenue ou consultable (dans le respect des secrets protégés par la loi) :

CCAS de la Ville d'Épernay
7 bis avenue de champagne
51200 ÉPERNAY